



PLAN CANTONAL DE PROTECTION DES MARAIS,
DES SITES MARECAGEUX ET DES ZONES ALLUVIALES
D'IMPORTANCE NATIONALE (PAC MARAIS)

Bas-marais n° 233 "Les Goudebas"

233

Plan de détail, échelle 1/5'000



Commune : Les Brenets

Auteur du plan :
Service de l'aménagement du territoire
Neuchâtel, le

Plan adopté,
Neuchâtel, le
Le Conseiller d'Etat,
chef du département de la gestion du territoire :
.....

Mis à l'enquête publique
du au

Sanctionné par le Conseil d'Etat,
par arrêté de ce jour
Neuchâtel, le

.....
Le(La) Président(e) Le Chancelier

LEGENDE

Biotopes marécageux

-  Périmètre des marais mis à l'enquête en mai 1995 au 1:5'000
-  Haut-marais
-  Bas-marais

Zones-tampon

-  Zone-tampon hydrique
-  Zone-tampon trophique et biologique
-  Zone-tampon hydrique, trophique et biologique

Notations indicatives

-  Limite cantonale
-  Limites communales
-  Parcelle agricole
-  Site marécageux
-  Terrain agricole inclus dans biotope marécageux



Plan établi sur la base de :
Plan d'ensemble 1:5'000, Service des mensurations cadastrales, mises à jour 1981,1984
Plan parcellaire 1:5'000, Service des mensurations cadastrales

